Eloge de ~~M.~~ Hevin

Lu dans la séance publique du 5 mai 1791.

M. Javetier

Prudent Hevin naquit à Paris, le dix Janvier 1715. Son père, fils d'un honnête marchand à Lille, en Flandres, après avoir reçu dans cette ville les premières instructions sur la Chirurgie, vint à Paris, pour acquérir des connoissances plus étendues. Au bout de quelques années, prêt à retourner dans sa province, il trouve une occasion favorable de s'établir dans la capitale & y exerça, sous un titre alors légal, la Chirurgie avec moins de célébrité que d'honneur. A la mort de ce respectable père, son fils eut une preuve bien flatteuse de la considération dont il avoit joui. Une foule innombrable d'honnêtes citoyens & d'indigens et de pauvres suivoient le modeste convoy & exprimoient d'une manière touchante leurs regrets de la perte de l'homme vertueux, à qui ils avoient les plus grandes obligations pour les secours et les

consolations qu'ils en avoient reçus dans leurs mains. Ce tribut attendrissant d'estime et de reconnoissance honoroit plus véritablement la mémoire du défunt que les pompes funéraires dont l'appareil fastueux est un spectacle préparé par la vanité des survivans et semble fait pour l'amusement d'un très grand nombre de spectateurs, qu'une oisive curiosité attire et qui sont étrangers au Cortége de représentation.

Cet hommage fut une leçon publique dont l'impression sur l'ame tendre et sensible du fils rendit plus profitables celles qu'il avoit reçues dans son éducation privée. Il ne fut jamais éloigné de la maison paternelle, pendant le cours de ses études au Collége Mazarin, qu'il fréquenta comme externe. Après y avoir fait ses humanités et sa philosophie, il embrassa la Chirurgie et suivit, avec assiduité & une grande application, les cours publics & particuliers sous les meilleurs instituteurs. Initié en même temps à la pratique, en qualité d'Elève, dans l'hopital de la Charité, dont M. Morand étoit alors Chirurgien major, il fut en état de se présenter & d'être admis avec distinction au nombre des maîtres en Chirurgie, au mois de Juillet 1737, à l'âge de vingt deux ans.

A cette époque, M. de la Peyronie, toujours occupé de l'illustration de son art et connoissant le mérite éminent de M. Quesnay, lui avoit ménagé une place honorable & utile pour le fixer à Paris. On pensa aussi à un établissement pour mademoiselle sa fille, en âge d'être pourvue. Le choix d'un mari ne pouvoit qu'honorer celui qui en seroit l'objet. Les suffrages des personnes

consultées se réunirent sur M. Hevin, qui n'espéroit alors d'autre avancement que de sa bonne conduite et de l'usage de ses talens et de ses services envers le public. M. Quesnay, chargé du secrétariat de l'Académie, en 1741, ne pouvoit, par le genre de ses autres devoirs, être assidu aux assemblées. Il fut soulagé des détails de cette place par son gendre, qui tint le registre de ce qui se passoit à chaque séance. On lui confia pour son compte particulier le soin de la correspondance, emploi dont il s'acquitta à la satisfaction de tous ceux qui étoient en état d'apprécier l'utilité et la difficulté de ce travail.

La guerre de 1741 fournit l'occasion de favoriser M. Hevin, en augmentant ses occupations. On détermina le Chirurgien gagnant maitrise de l'Hôpital de la Charité à accepter une place d'ayde major à l'armée, & M. Hevin fut admis à remplir ses fonctions au service gratuit des pauvres.

M. Foubert, alors Chirurgien major de cette maison, fut charmé de pouvoir contribuer à la perfection d'un jeune confrère si digne d'estime. Il lui confioit ses affaires les plus délicates. Le jeune homme étoit flatté d'exercer sous la direction et les conseils utiles d'un praticien renommé; & celui ci n'étoit pas moins satisfait de mettre quelquefois à profit les nouvelles lumières que des études assidues pouvoient répandre dans les entretiens consultatifs qu'ils avoient sur l'état de leurs malades, à l'hôpital.

M. Danvicar.

Pour son début dans la carrière académique, M. Hevin se chargea de donner un mémoire sur les corps étrangers qui ont été avalés. Il tient une grande place dans le premier tome des mémoires que l'Académie a publiés en 1743. Aux faits en assés grand nombre qui avoient été communiqués à l'Académie, M. Hevin se crut obligé de joindre tout ce que les auteurs, tant anciens que modernes, ont dit sur le même sujet. Une compilation si étendue exigeoit de longues recherches, travail pénible & ingrat, et qui ne laissoit à l'esprit que la satisfaction de mettre en ordre tant de matériaux.

~~M. Dorricamere~~

Ils sont rangés sous quatre classes. La première comprend les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage et qu'on peut pousser dans l'estomac. On considère, à cette occasion, la diversité des corps étrangers par rapport à leur nature, leur volume, leur configuration, et ce qu'on a à craindre et à espérer à ces différens égards, de leur séjour dans l'estomac. La seconde classe a pour objet les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage et qui doivent en être retirés, ce qui n'est pas toujours possible. Les moyens que l'art employe pour y parvenir, les divers instrumens que le génie a inventés et qu'on doit choisir par préférence suivant la variété des cas et la manière de s'en servir, sont exposés, ainsi que les secours accessoires, qui peuvent contribuer au succès. Des observations multipliées font connoitre quelles ont été les

(5)

ressources de la nature dans ces cas, et comment on doit favoriser ses efforts.

M. Daviaux.

[Les corps étrangers qu'il faudroit retirer & qu'on est obligé d'enfoncer sont rangés dans la troisième classe et la quatrième traite de ceux qui, enfoncés dans l'estomac, ne peuvent être rejettés par les voyes naturelles. Quelquefois ils s'ouvrent spontanément un passage à travers les parties. Ce dernier cas cause souvent des accidens très fâcheux, dans lesquels on voit que la Chirurgie offre de grandes ressources.

L'auteur a semé en plusieurs endroits de ce travail des reflexions dont l'objet est d'en justifier la longueur et de prouver l'utilité de réunir un si grand nombre de faits. Nous conviendrons que les Compilateurs ont rendu de grands services à ceux qui se dévouent à l'étude des arts. Des Ecrivains, tels que les Schenkius, les Schurrigius, les Garmans & autres, quoyque simples copistes, ont des droits à notre reconnoissance, par la peine qu'ils ont prise & dont nous profitons. Mais lorsqu'on employe dogmatiquement ces materiaux pour établir des principes et en tirer des inductions, c'est un nouveau travail & plus méritoire. L'on ne peut trop sévèrement apprécier les faits recueillis par d'autres, afin de ne pas les employer indistinctement. Il faut principalement se défier des Ecrivains abbréviateurs, tels que les journalistes, comme Blegny, les actes des sçavans de Leipsick, ouvrage d'ailleurs si estimable. On y trouve des extraits très bien faits, mais ce ne sont que des extraits;

les faits n'y sont exposés qu'en abrégé ; on les présente communément sous le seul point de vue qui a paru suffire pour indiquer leur objet en général, et quand on peut remonter aux sources, on voit que des circonstances essentielles ont été omises, que la plupart des observations sont tronquées et mutilées.

Quelle que soit l'utilité de la réunion des faits qui nous ont été transmis par des praticiens, qui ont vécu en différens temps et en différens lieux, il y a un plus grand fonds d'instructions à acquérir de l'examen judicieux de chaque observation séparée. L'histoire la mieux faite ne dispense pas de la lecture des mémoires particuliers et des anecdotes.

C'est au zèle laborieux de M. Herin qu'on doit les tables de notre premier volume.

Le succès de cet ouvrage étoit dû en grande partie à M. Quesnay, et M. de la Peyronie, qui y prenoit le plus vif interêt, saisit une occasion de lui marquer utilement sa satisfaction, en procurant à son gendre la place de premier Chirurgien de Madame la première Dauphine. Il fut du cortége qui reçut cette princesse aux frontières d'Espagne. Il mérita dans ce voyage l'amitié des Dames et des Seigneurs de la Cour, à laquelle il alloit être attaché, et il avoit tout ce qu'il falloit pour réussir. Agé de trente ans, d'une taille et d'une figure distinguées, il avoit le maintien grave, qui suivant la remarque d'Hippocrate, dans le traité De habitu decoro et decenti, fait présumer la maturité de l'esprit et un bon jugement. Ce premier maître de l'art a porté son attention jusqu'aux petits détails. Il recommande la décence dans les vetemens, comme un moyen de gagner la confiance et de se faire respecter.

Les Grecs n'étoient pas moins frivoles qu'on l'est maintenant; et j'estime qu'on ne calcule pas, autant qu'on le devroit, quel tort on peut se faire par l'oubli des bienséances dans un état où la considération est si utile. M. Hevin s'est toujours assujetti au costume noble et distingué qui convenoit à son état et à sa position.

Le choix de M. de la Peyronie reçut l'applaudissement le plus flatteur pour le protecteur et pour le protégé. Un sentiment contraire n'auroit pu être justifié qu'en ceux qui, s'interressant vivement à l'honneur de l'académie auroient eu regret qu'elle alloit être privée d'un Membre fort assidu, et qui lui étoit devenu nécessaire dans les travaux de son régime habituel. On craignoit encore pour lui l'inoccupation et les distractions de la Cour. Mais il fut garanti de ce piège. Rapproché de son beaupère qui y vivoit, en qualité de Médecin Consultant du Roi, il le seconda utilement dans ses travaux littéraires.

M. Quesnay publia, en 1747, la seconde Edition de son Essay physique sur l'économie animale augmentée de deux Volumes; avec des tables fort amples. Elles devinrent un sujet de critique, par cela même qu'elles étoient fort amples. Q en effet, celle du premier tome fait presque la moitié du Volume. On a toujours ignoré qu'elles étoient l'ouvrage de M. Hevin. Si ce travail ne pouvoit être justifié contre d'injustes censures, ce n'est pas dans un Eloge qu'il auroit fallu révéler cette anecdote.

Supr. — A la manière dont la plupart des lecteurs font usage des livres, la table est un hors d'oeuvre; et c'est un grand obstacle au succès des Etudes.

De sçavans littérateurs, dont l'autorité est respectable, ont prononcé que la table d'un livre en étoit l'ame, que rien n'étoit plus utile qu'une table bien faite; et ils ont porté leurs remarques à cet égard jusqu'à dire que les auteurs qui ont un grand feu d'inspiration, ne sont pas si propres à composer eux mêmes les indices de leurs ouvrages, que des Etrangers, hommes de jugement et laborieux.

Je ne dissimulerai pas que Mr. Hevin, avec ces qualités si judicieusement requises, ne se soit un peu trop livré à son goût, peut-être même à son loisir. Mais cette surabondance n'a aucun inconvénient pour ceux qui ne lisent point les tables; et c'est le plus grand nombre; mais elles sont d'une grande utilité aux personnes studieuses. On sçait que les bons livres doivent être relus avec attention, et c'est précisément une table, où l'on trouveroit à reprendre ce qui paroît surabondant, qui donneroit cet avantage. le mérite des tables, faites avec intelligence, est de donner plus d'étendue à la nomenclature. C'est un moyen de favoriser la recherche des sujets traités dans les livres utiles à consulter. Elles rendent le bon office de mettre plusieurs fois sous les yeux la substance de l'ouvrage. Elles garantissent des inconvéniens d'une lecture superficielle, faite sans l'application qui lui donneroit le caractère de l'Etude.

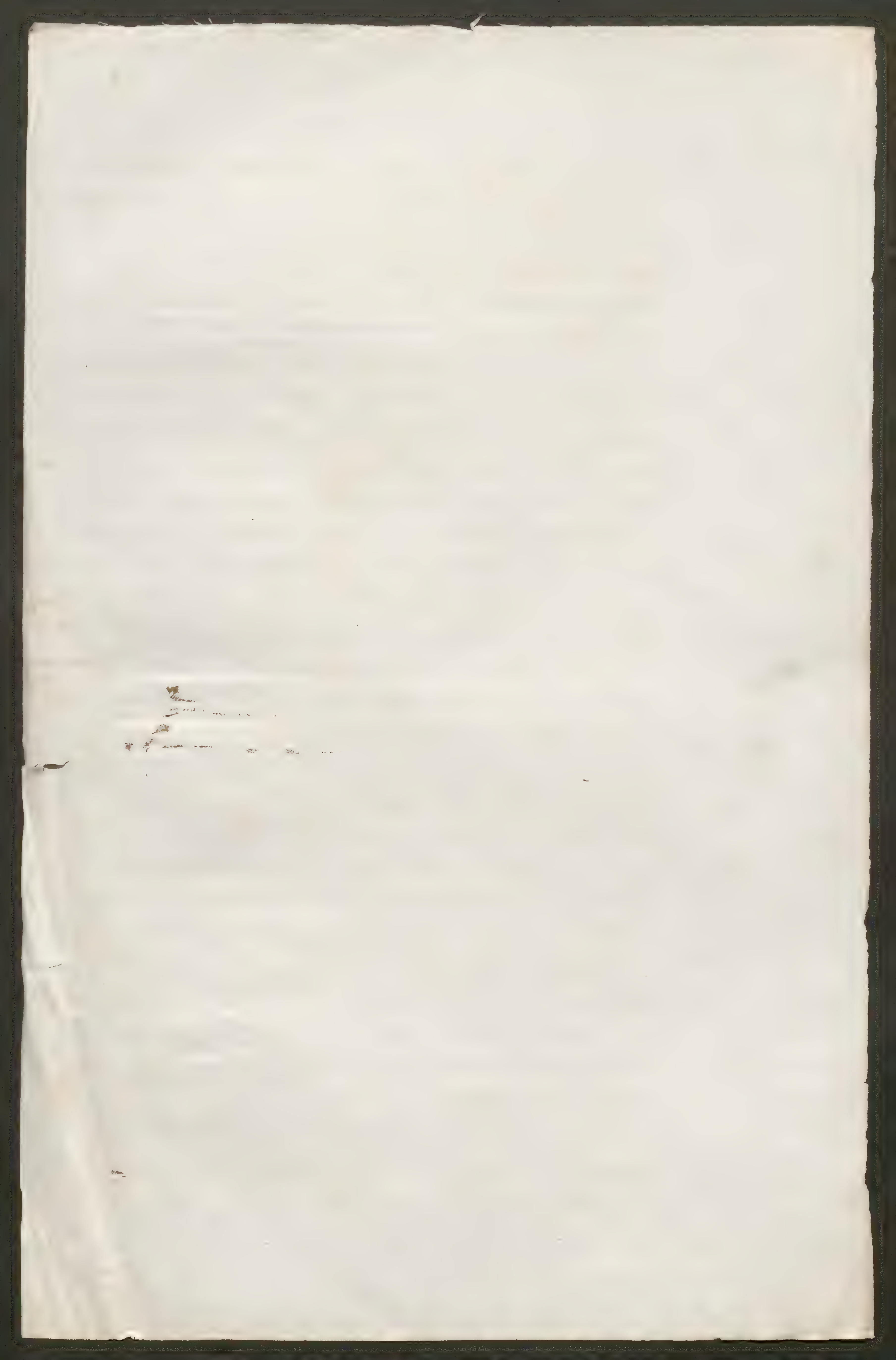
M. Hevin a rendu le même service par des tables raisonnées, aux autres ouvrages que M. Quesnay a publiés successivent sur la Suppuration, et sur la Gangrène en 1749, au traité des effets et de l'usage de la Saignée en 1750, et aux deux volumes du traité des Fièvres mis au jour en 1753. Ce genre

à la mémoire dont il [illegible] [illegible] et [illegible]
fort [illegible] ; mais les [illegible] et [illegible]
[illegible] et [illegible] [illegible]
les [illegible].

de travail, assés minutieux, qui captive l'attention sans permettre le moindre essor, et sur lequel l'attachement et l'amitié pouvoient seuls soutenir la patience, a fait contracter à M. Hevin l'habitude de s'occuper dans son cabinet à des recherches longues et suivies sur différens objets.

On a fait usage dans le second tome des mémoires de l'Académie, publié en 1753, de trois observations fort interressantes de feu M. Laffitte, par lesquelles il est prouvé que la Chirurgie peut venir au secours de ceux qui ont une pierre dans le Rein, et faire avec succès l'extraction du Corps étranger; mais c'est dans la circonstance heureuse où la nature, par la formation d'un abscès, aura préparé et indiqué manifestement la route qu'on peut tenir avec sûreté. M. Hevin, qui adopte les faits de pratique de M. Laffitte comme utiles aux progrès de l'art, a cru pouvoir revenir utilement sur cette matière dans un mémoire qui a pour titre: Recherches historiques et critiques sur la néphrotomie ou taille du Rein. Elles sont insérées dans le troisième tome de nos mémoires. On y retrouve toutes les discussions auxquelles les gens de l'art se sont livrés, pour savoir si c'est de la pierre dans le Rein ou dans la vessie qu'étoit affligé le criminel condamné à mort, à qui l'on prétend qu'a été faite la première tentative de l'opération de la taille en France. La manière équivoque, dont nos historiens en ont parlé, a donné naissance à la diversité des opinions. Les uns ont placé le fait sous le règne de Charles VIII, les autres sous celui de Louis XI. Les uns disent que le malade étoit un habitant de Bagnolet; d'autres le désignent sous la qualité de franc Archer de Meudon; tout cela n'importe guères.





Sur ces sortes de questions, il seroit plus essentiel de se régler d'après le sentiment du docteur Allen, médecin de Londres, dans la préface de son abrégé de toute la médecine pratique. Il reconnoit qu'on a fait de grands progrès dans la théorie, mais il ne croit pas que la pratique, qui est la partie la plus utile de l'art, soit parvenue à un grand degré de perfection. „ L'on a „ vu, dit-il, peu de médecins qui aient excellé dans „ la guérison des maladies. Au lieu d'établir une „ meilleure méthode dans la pratique de la „ Médecine, on invente tous les ans de nouvelles „ hypothèses avec beaucoup d'ostentation et peu „ d'utilité. „

M. Hevin n'auroit fait aucune difficulté de souscrire à ce sentiment, puisque dans un très bon mémoire de notre quatrième tome, intitulé : Recherches historiques sur la gastrotomie ou l'ouverture du bas ventre dans le cas de volvulus, ou de l'intussusception d'un intestin. Il dit à l'occasion d'une controverse assés interressante : „ que les opinions flottantes et incertaines „ des auteurs, qui n'ont été que de simples écrivains, „ devroient être proscrittes et regardées comme non „ avenues. Mais ajoute-t-il, on veut faire usage „ de tout pour opposer par un vain appareil „ d'érudition, qui ne consiste que dans la peine de „ copier servilement les livres et souvent sans la „ moindre attention „

Nous avons dans le dépôt de l'académie deux autres dissertations qui peuvent rendre témoignage du zèle de M. Hevin pour le maintien de la saine doctrine. L'une a pour titre : Recherches historiques sur l'Extirpation des ovaires. Il ne s'étoit occupé de ce travail

que pour réfuter plus amplement une proposition qui l'avoit déjà été d'une manière convaincante.
L'on avoit annoncé un peu légèrement & d'une manière problématique s'il ne seroit pas, en même temps, possible & sûr d'enlever les ovaires attaqués de tuméfaction squirrheuse ou d'hydropisie enkystée.
Ce que les naturalistes rapportent sur la castration des femelles d'animaux, la fausse acception de ce terme dans l'espèce humaine, toutes les observations qu'on a pu recueillir sur les affections contre nature des ovaires sont rappellées dans ce mémoire et amènent la conclusion négative. Cet ouvrage du consentement même de l'auteur ne pourra être employé que par extrait.

L'occasion de l'autre mémoire a été l'examen d'un projet d'opération pour la cure de l'apoplexie, de l'Epilepsie, de la manie, de la phrénésie & de toutes les maladies dont le siège est dans l'intérieur de la tête, & qu'on présume causées par la pléthore sanguine. Cette opération consisteroit à faire la ligature des artères carotides, afin de diminuer la trop grande quantité de sang qui abonde au cerveau. M. Havin fait connoître les sophismes que de fausses lumières en Anatomie, des paradoxes en pathologie & des analogies illusoires en thérapeutique ont suggérés. Il conclut, avec ceux qui avoient déjà médité sur ce projet d'opération, qu'elle ne pouvoit remplir les vues qu'on s'en promettroit; qu'elle méritoit les qualifications d'audacieuse et de téméraire; et qu'elle ne pourroit manquer d'avoir des suites funestes.

Une occupation plus fructueuse s'est

présentée à M. Hevin, vers la fin de sa carrière. M^r. Simon, cy devant professeur Royal à nos Ecoles, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-légers de la Garde du Roi, corps qu'il a suivi pendant les brillantes campagnes du Maréchal de Saxe en Flandres, puis premier Chirurgien de l'Electeur de Bavière, revenu à Paris, avoit commencé dans sa retraite de mettre en ordre les matériaux d'un cours de pathologie & de thérapeutique Chirurgicales. Sentant sa fin prochaine, il avoit expressément recommandé qu'on remit ses manuscrits entre les mains de son intime et ancien ami, qu'il laissoit absolument le maître d'en faire usage ou de les supprimer. M. Hevin sensible à cette marque de confiance, donna tous ses soins à la rédaction et publia l'ouvrage, en 1780, sous le nom de son ami et ne se réserva que la qualité d'Editeur, quoyqu'il eut pu sans scrupule se déclarer l'auteur, parcequ'il y a nécessairement dans tous les livres Elémentaires, destinés aux Etudians, des choses qui appartiennent tellement à tout le monde, qu'elles ne peuvent être revendiquées que de ceux qui prennent la peine de les mettre en ordre. Le Succès de cet ouvrage détermina le libraire à en demander une seconde édition. Elle fut considérablement augmentée & devint propre à M. Hevin, qui la donna sous son nom, en 1785.

Il fut constamment honoré de la confiance de ses maitres. Il joignit la place de Chirurgien de feu M. le Dauphin, à celle de premier Chirurgien de son auguste Epouse, mère du Roi. La perte de cette princesse ayant été suivie assés prochainement de la mort de la feue Reine, la maison

de la Reine fut réservée pour la future Dauphine, & celle de la Dauphine a passé au service de Madame, Comtesse de Provence, aujourd'hui Madame. Mr Hevin ayant obtenu d'être remplacé par son fils aîné près de cette princesse, prit la résolution de fixer son séjour à Paris, dans le sein d'un honnête loisir. L'Académie le voyant avec plaisir fréquenter assiduement ses assemblées, forma un voeu unanime pour lui offrir la place de Vice Directeur, dont il n'a pas eu le temps de prendre possession. Le dépérissement de sa santé, sans cause bien marquée, a terminé ses jours, le troisième Décembre 1790, vers la fin de sa soixante et quinzième année, sa bonne constitution sembloit lui donner l'espoir d'une plus longue vie.

Il avoit été associé à l'Académie des Sciences et belles lettres de Lyon & à celle de Stockolm.

Professeur de thérapeutique depuis 1742, il en avoit toujours rempli les fonctions, & il a fini son dernier cours, dans l'amphithéâtre de nos Ecoles, un mois avant sa mort.

Ceux, qui ont fait des traités sur les méthodes d'Etudier et d'enseigner, disent que la capacité des maitres demande trois choses: la science, la clarté et l'affection. Il faut, disent-ils, qu'il soit savant pour bien traiter les sujets et d'après les meilleurs principes. Il a besoin de clarté pour se faire bien comprendre et pour enseigner avec méthode. Il faut aussi qu'il ait de l'affection pour l'avancement de ses Ecoliers, plus que pour son honneur ou sa propre satisfaction. Aucune de ces trois qualités ne manquoit en M. Hevin. J'en ajouterai une

quatrième, qui rend recommandable l'homme qui parle en public. Par une voix pleine et des sons distinctement articulés, il fixoit tellement l'attention de ses auditeurs, que le plus enclin à la distraction ne pouvoit guères y succomber.

M. Hevin a été généralement regretté de ses confrères, comme homme honnête & vertueux; et des Elèves pour s'être acquitté, pendant longues années, de leur instruction avec autant de zèle que de succès.

